AO2C AUDIT
Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance :
63 avenue de la Commune de Paris
91220 Bretigny/Orge
Tél : 01 60 84 56 75
contact@ao2c.fr

« FILIGRANE »
Association d'intérêt général

11, rue des Mazières

91000 ÉVRY

R.C.S EVRY 509 394 011

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

« FILIGRANE »
Association d'intérêt général

11, rue des Mazières

91000 ÉVRY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration en date du 21 décembre 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FILIGRANE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association FILIGRANE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux administrateurs

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la Présidente et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

BC

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude

BC

significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 26 février 2020,

SARL AO2C AUDIT

AO2C AUDIT
63 avenue de la Commune de Paris
91220 BRETIGNY SUR ORGE
Tél. : 01 60 84 56 75
Siret : 823 825 146 00025

M. Charif BENADADA

Bilan Actif

	Etat exprimé en euros	31/12/2019 Brut	31/12/2019 Amort. et Dépréc.	31/12/2019 Net	31/12/2018 Net
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	3 277,40	1 788,23	1 489,17	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	9 640,20	7 657,93	1 982,27	1 759,94
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 950,00		1 950,00	1 950,00
	TOTAL (I)	**14 867,60**	**9 446,16**	**5 421,44**	**3 709,94**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	3 740,00		3 740,00	7 815,00
	Autres créances	46 799,37		46 799,37	11 586,00
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	106 565,27		106 565,27	1 104,92
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 576,89		1 576,89	1 662,86
	TOTAL (II)	**158 681,53**		**158 681,53**	**22 168,78**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	**173 549,13**	**9 446,16**	**164 102,97**	**25 878,72**
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			1 950,00	1 950,00
	(3) dont à plus d'un an				

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Pour AQ3C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019	31/12/2018
Fonds associatifs	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	27 076,20	27 076,20
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	(84 525,23)	(39 390,57)
	Résultat de l'exercice	**117 208,26**	**(45 134,66)**
	Total des fonds propres	**59 759,23**	**(57 449,03)**
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	**59 759,23**	**(57 449,03)**
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	17 296,66	15 458,93
	Total des provisions	**17 296,66**	**15 458,93**
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 802,43	9 042,72
	Dettes fiscales et sociales	79 244,65	58 826,10
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	**87 047,08**	**67 868,82**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**164 102,97**	**25 878,72**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	117 208,26	(45 134,66)
(1) Dont à moins d'un an	87 047,08	67 868,82
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

ENGAGEMENTS DONNES

Pour AD2C AUDIT
Charif BENABADA
Commissaire aux comptes

Compte de Résultat

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019	31/12/2018
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	27 276,00	22 062,00
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	347 244,00	218 081,00
	Dons	6 610,00	10 785,00
	Cotisations	280,00	200,00
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	120,52	50,27
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	27 691,84	22 712,11
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	**409 222,36**	**273 890,38**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	64 525,61	59 493,69
	Impôts, taxes et versements assimilés	6 654,41	7 537,44
	Rémunération du personnel	146 665,30	159 989,23
	Charges sociales	56 093,05	71 936,60
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	778,50	810,82
	Dotation aux provisions	17 296,66	15 458,93
	Autres charges	0,80	720,36
	Total des charges d'exploitation	**292 014,33**	**315 947,07**
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**117 208,03**	**(42 056,69)**
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérets et produits financiers	0,23	31,79
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérets et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	**0,23**	**31,79**
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	**117 208,26**	**(42 024,90)**
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		3 109,76
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		**(3 109,76)**
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES PRODUITS	**409 222,59**	**273 922,17**
	TOTAL DES CHARGES	**292 014,33**	**319 056,83**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**117 208,26**	**(45 134,66)**
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**PRODUITS**	**69 420,00**	**40 040,00**
	Bénévolat	69 420,00	40 040,00
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES	**69 420,00**	**40 040,00**
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole	69 420,00	40 040,00

Pour AUDIT
Charif BENABADA
Commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice clos le **31/12/2019** ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, définies par le CRC 99-01 relatifs aux dispositions comptables réglementaires applicables aux associations, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

Le bilan de l'exercice présente un total de **164 103** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **409 223** euros et un total **charges** de **292 014** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **117 208** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables, définies par les CRC 2014-03, relatifs aux dispositions comptables réglementaires applicables aux associations, dont le respect du principe de prudence, ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation pour les biens suivants :

Logiciels :	1 an
Agencements, Aménagements :	5 ans
Matériel de bureau et informatique :	3 ou 5 ans

Créances et dettes

POUR ACCEPTATION
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en **euros**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les dettes sociales de l'association au 31.12.2019 se décomposent ainsi :

- URSSAF (dont décembre 2019) :	21 841.00 €
- HUMANIS-RETRAITE / 2019	2 076.35 €
- HUMANIS-RETRAITE / 2017 et 2018	24 534.76 €
- HUMANIS-PREVOYANCE / 2019	523.31 €
- HUMANIS-PREVOYANCE / 2017 et 2018	4 214.11 €
- MUTUELLE / 2019	1 990.64 €
- MUTUELLE / 2017 et 2018	6 715.04 €

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées

Effectif

La répartition du personnel au 31 décembre 2019 est la suivante :
Cadres : 7
Non Cadre : 0

Autres informations

1) Contribution volontaire en nature :
L'Association a valorisé le bénévolat de trois personnes (2.16 ETP) en 2019, soit 3 471 heures à 20€ l'heure. Ce bénévolat est indiqué au pied du compte de résultat. (69 420 €)

2) Information sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants
Compte tenu de la présence d'un seul cadre dirigeant rémunéré, la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants n'est pas communiquée, pour des raisons de confidentialité.

Les trois plus hauts cadres dirigeants comprennent les cadres dirigeants au sens de l'article L.3111-2 du code du travail ainsi que les dirigeants de droit.

3) Fiscalité de l'association
L' Association n'exerce pas d'activité lucrative et concurrentielle susceptible d'être fiscalisée. Elle n'est donc pas assujettie aux impôts commerciaux.

Pour AMZC AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

	Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 777,40		1 500,00			3 277,40
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 777,40**		**1 500,00**			**3 277,40**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	1 510,00					1 510,00
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	7 140,20		990,00			8 130,20
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**8 650,20**		**990,00**			**9 640,20**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 950,00					1 950,00
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**1 950,00**					**1 950,00**
	TOTAL	**12 377,60**		**2 490,00**			**14 867,60**

Pour AOZC AUDIT
Charif BENABADA
Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	1 777,40	10,83		1 788,23
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 777,40**	**10,83**		**1 788,23**
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	135,06	302,00		437,06
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	6 755,20	465,67		7 220,87
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**6 890,26**	**767,67**		**7 657,93**
	TOTAL	**8 667,66**	**778,50**		**9 446,16**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Pour AGCO AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2019
Total des Charges à payer		**17 337**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**2 160**
FOUR. FACT. NON PARVENUES	*2 160*	
Dettes fiscales et sociales		**15 177**
PERSONNEL - CHARG. A PAYER	*10 790*	
IND. STAGIAIRES ET BENEVOLES	*174*	
CH.SOC.S/CONGES A PAYER	*4 046*	
CHARGES FISCALES SUR CONG. A P	*167*	

Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			1 577
SAGE / CIEL - MAINTENANCE		1 577	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			1 577

Pour AO2C AUDIT
CLAIRE BENADADA
Commissaire aux comptes

Dettes garanties par des Suretés Réelles

Etat exprimé en **euros**

Nat. Dette		Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2019
CAUTION	CREDIT MUTUEL	SCI MASSACA		
		TOTAL		

AOGC AUDIT
ERNADADA
Commissaire aux comptes

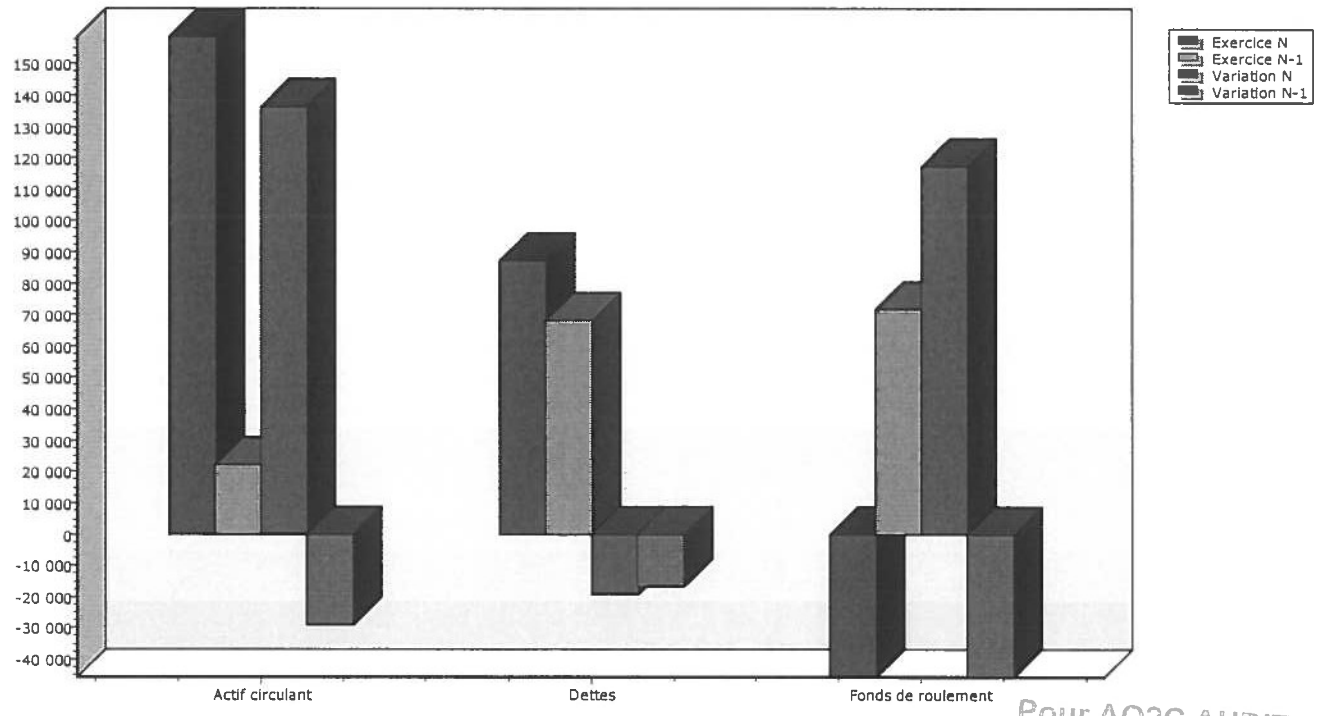
Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	27 076,20			27 076,20
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	(39 390,57)	(45 134,66)		(84 525,23)
Résultat de l'exercice	(45 134,66)	113 208,26	(45 134,66)	113 208,26
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	**(57 449,03)**	**68 073,60**	**(45 134,66)**	**55 759,23**

AUDIT
BENADADA
Commissaire aux comptes

Tableau de Fonds de Roulement

	Etat exprimé en **euros** Etat en valeurs nettes	31/12/2019 Début d'exercice	 Fin d'exercice	 Variation	31/12/2018 Variation
ACTIF CIRCULANT	Stocks				
	Clients	7 815,00	3 740,00	(4 075,00)	4 420,00
	Autres créances	13 248,86	48 376,26	35 127,40	1 644,13
	Disponibilités	1 104,92	106 565,27	105 460,35	(34 963,09)
TOTAL ACTIF CIRCULANT		**22 168,78**	**158 681,53**	**136 512,75**	**(28 898,96)**
DETTES A COURT TERME	Fournisseurs	9 042,72	7 802,43	1 240,29	(643,66)
	Fournisseurs d'immobilisations				
	Autres dettes	58 826,10	79 244,65	(20 418,55)	(16 130,90)
	Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque				
TOTAL DETTES		**67 868,82**	**87 047,08**	**(19 178,26)**	**(16 774,56)**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		**(45 700,04)**	**71 634,45**	**117 334,49**	**(45 673,52)**



Pour AO2C AUDIT
Charif BENADADA
Commissaire aux comptes

« FILIGRANE »
Association d'intérêt général

11, rue des Mazières

91000 ÉVRY

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée Générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019